

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 184, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix - Courcoing

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING : Téléphone 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eur. GUILLAUME.

LES « BOIS JOLIS » DE FELLERIES

UNE VISITE A L'INDUSTRIE DE LA BOISSELLERIE

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Jadis, aux yeux du visiteur, le gros bourg de FELLERIES tiraient son originalité des tas d'arbres de toutes essences qui encombraient ses rues, au point de laisser à peine passage à une voiture.

La spécialité de FELLERIES, le travail du bois, ne se manifeste plus d'une façon aussi apparente et intensive. On a relogé les arbres sur les chantiers, dans les cours des usines où la population, fidèle au métier des anciens, fabrique les « bois jolis ».

L'industrie fleurissante des « bois jolis », nom si pimpant, évocateur des simples et pratiques bibelots et objets qu'aimaient les ménagères d'autan, ne cesse pas de poursuivre en la période actuelle la curieuse évolution, l'adaptation aux circonstances dont elle a fait vaillamment preuve des siècles durant.

Au milieu des bois

Il était naturel et normal que dans le village de FELLERIES et dans tant d'autres de l'Avesnois, jadis couverts d'épaisses forêts, les habitants demandassent à l'industrie du bois de les faire vivre.

De toute cette région, aujourd'hui considérablement déboisée, FELLERIES est le seul pays qui ait gardé l'empreinte primitive, ait conservé l'industrie d'autan, l'ait perfectionnée au point de devenir le plus important centre de boissellerie du Nord.

L'industrie du bois prit naissance dans les forêts, où, auprès des bûcherons, des ouvriers vinrent tailler des sabots, puis de grossières tèles.

siciles ils excitèrent encore la convoitise de toutes les ménagères, accourant au passage des grandes charrettes des marchands boisseliers de FELLERIES, qui allaient de pays en pays vendre leurs marchandises.

L'industrie fleurissante a dû s'adapter aux exigences du progrès.

Pour les industries textiles

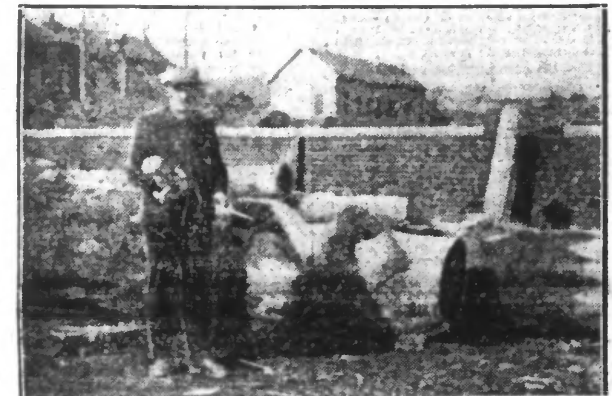
Le développement des industries linéaires, lainières, et cotonnières, en procurant à l'industrie fleurissante de nouveaux débouchés devait lui donner une orientation nouvelle.

La fabrication des pièces en bois pour les usines textiles, rochets, canettes, bobines, etc., a rapidement acquis une place prépondérante.

À côté des ateliers fidèles aux « bois jolis », cinq grands ateliers se sont créés, dotés d'un matériel moderne pour fabriquer les pièces utiles aux établissements textiles.

Depuis quelque temps, cette branche de l'industrie fleurissante qui a connu des périodes très florissantes, subit un ralentissement et l'on attend avec impatience la reprise complète des affaires qui se dessine, afin de voir les commandes affluer selon le rythme normal.

Certes, tous les industriels du textile savent quelles garanties, basées sur une longue expérience, ils peuvent trouver chez leurs fournisseurs de FELLERIES ; malheureusement, il faut aussi reconnaître que le progrès, en perfectionnant le matériel, crée chez eux des besoins nouveaux, différents, et le moderne abolit l'ancien.



Un ouvrier boisselier de FELLERIES avec quelques-unes des délicates bobines pour filatures fabriquées dans les ateliers du village.

Les routes, en ce temps, étaient si mauvaises qu'elles furent cause que les ouvriers installèrent leurs modestes ateliers dans les forêts sous des huttes de branchage. Les objets fabriqués étaient moins lourds à porter que les grosses bûles de bois à travailler. Il fallut que l'état des routes rendit les charrois plus pratiques pour que la boissellerie disséminée aux environs de FELLERIES, se concentrât dans le village même.

Les sabotiers élargirent leur champ d'action ; de la fabrication des écuelles, ils avaient passé à celle des cuillers, des louches, tous objets taillés comme les sabots. Bientôt le tour entra en action. L'industrie des « bois jolis » naissait.

Les objets en bois

Il y a encore à FELLERIES de petits ateliers où l'on fabrique les « bois jolis » : des robinets, des seaux de pompe, des bondes, des manches d'outils, des boîtes à sel, des pilons, des moules à beurre, des roulettes à beurre, des rouleaux à tarte, des tamis, des soucieries, des toupies, des boules, des « couillettes » pour le populaire jeu de croasse.

La concurrence des objets en cuivre ou en acier a été fatale à de nombreux articles fleurissants. D'autres, cependant, n'ont pas subi l'état de souvenance, dans les collections des vieilles familles locales.

On ne façonne plus de ces cassettes, que jadis en classe les écoliers posaient sur leurs genoux et qui servaient de pupitres ; de ces boîtes à bonnets où nos grands-mères déposaient leurs béguinets tuyautés ; de ces aiguilles en bois et de ces balances en bois dont plateaux et fleaux étaient reliés par une ficelle, et tant d'autres objets dont le souvenir nous fait aujourd'hui sourire. Il y a un

M. Edgard TROZIN, secrétaire du groupement des Fabricants, nous exprime aussi certaines difficultés éprouvées par suite de la concurrence d'usines jurassiennes, qui peuvent présenter des prix extrêmement bas.

« Nous sommes ici, disait-il, handicapés par l'énormité des frais de transport. Le mètre cube de bois de la forêt de Mormal, acheté 50 ou 60 frs, nous coûte une centaine de francs de transport ! »

Des toupies et des boules en attendant mieux

« Les articles de boissellerie, râtaux, louches, cuillers, soucieries, etc., sont assez demandés depuis quelques mois, ajoutait M. E. TROZIN. C'est d'autre part la saison des toupies, des boules. Pour occuper notre personnel, nous nous rabattons sur la fabrication de ces objets ! »

Au cours de notre visite à FELLERIES, un fabricant de bobines nous a montré le produit du travail d'une partie de ses ouvriers depuis quinze jours : un tas de 12 ou 13.000 toupies.

Que les écoliers de France et de Navarre ne soient pas en peine. S'ils veulent jouer à la toupie cette année, les industriels de FELLERIES, pourront satisfaire tous leurs désirs.

L. BAJEUX.

LA TERRE A TREMBLÉ DANS LES ILES DE LA SONDE

Un tremblement de terre s'est produit lundi matin, vers 6 h. (heure locale), dans la région de Larunka (Flores) et a été suivi d'une éruption du volcan Lewotobelek. Les autorités de Larunka se sont rendues sur les lieux du sinistre.

ABBÉ, SOURCIER ET... AUTEUR



L'abbé LAMBERT, sourcier, vient d'écrire une pièce qui se joue actuellement dans un théâtre de Paris. Notre photo montre l'abbé Lambert et ses collaborateurs pendant une répétition de la pièce.

LE MARI ASSASSIN D'HAVERSKERQUE EST ÉCROUÉ

Il s'est constitué prisonnier au commissariat d'Hazebrouck et au cours de la reconstitution de son crime, il a fait preuve d'un cynisme déconcertant



À GAUCHE : Lévin HEUGUES, le mari meurtrier d'Haverskerque, conduit à la prison d'HAZEBROUCK par M. RAVIART, Commissaire de police et le garde RAMON auquel il s'est rendu. À DROITE : Un garde montrant la corde que HEUGUES avait confectionnée avec des lambeaux de sa veste de toile afin de se pendre.

La chasse à l'homme est terminée. Le mari qui, depuis plus de vingt ans, était sa compagnie, est maintenant sous les verrous. Traqué, sans nourriture aucune, l'assassin est venu se constituer prisonnier au commissariat d'Hazebrouck, n'ayant même pas la « délicatesse » de se présenter à la brigade de gendarmerie, dont les gendarmes depuis huit jours déployaient une activité sans pareille dans le but de le retrouver.

« Comme je rentrais, le jour de l'Ascension, d'une partie de coqs, l'atmosphère de ma femme me fit comprendre que j'étais revenu trop tôt à la maison. Elle m'avait Suzanne, ma fille, se coucher, puis elle attendit que je sois endormi.

« Quand elle fut persuadée que mon sommeil était profond, elle se leva et quitta la maison pendant une demi-heure environ. À sa rentrée, aux questions que je lui posai, elle répondit qu'elle venait de mettre le chien dehors.

« Le jour de mon acte infamant et que je regrette beaucoup, en rentrant des « marchandises », elle laissa tomber cinq crufs, qui se brisèrent sur le sol. Aux reproches que je lui adressai, elle répondit : « Je vais t'empoisonner, gros fat ». Fou de rage, je l'ai saisie à la gorge et j'ai serré ; elle est tombée près du poêle. À portée de ma main se trouvait un couteau. Je l'ai pris, j'ai frappé,

der sitôt après le crime. Mais comme la corde qu'il confectionna, la courroie s'était rompue.

Lors de la sortie de la maison du drame, Lévin Heugues, qui n'avait manifesté aucune émotion ni aucun regret en voyant les lieux où il avait assassiné son épouse et qui n'avait enlevé sa casquette que sur l'adjonction du procureur de la République, ne demanda pas de nouvelles de sa fille, mais de son cheval. Il était inquiet de connaître le sort de l'animal et par qui il était soigné.

Lorsqu'il apparut de nouveau à la fois, Lévin Heugues montra un visage souriant et quand les habitants, outrés de ce cynisme déconcertant, posséder de violentes clamours « A mort ! qu'on lui coupe la tête ! », le sourire de l'assassin ne fit que s'accroître. Ce fut, d'ailleurs, à grand peine que les gendarmes purent dégager l'auto transportant le meurtrier, la foule, surexcitée, voulant faire un mauvais parti à celui qui après avoir fait souffrir son épouse

pendant vingt ans et l'avoir lâchement assassinée, narguait les habitants et les magistrats et ne semblait rien regretter de son acte monstrueux.

« A ce moment, j'ai pensé à ma fille qui lui déclare : « Je viens me constituer prisonnier. »

Croyant avoir affaire à un ivrogne, M. Ramon conduisit son étrange client dans le bureau du commissariat où, à la faveur de la lumière, il s'aperçut que le présumé poivrot était le meurtrier d'Haverskerque, qui avait été vainement recherché par la gendarmerie dans la forêt de Nicppe.

M. Ramon fouilla immédiatement le criminel et l'incarcéra dans le violon municipal ; puis il alla prévenir son chef, le commissaire de police. Le meurtrier fut ensuite interrogé.



À GAUCHE : La reconstitution de l'arme à HAVERSKERQUE ; on voit de gauche à droite : MM. LAPEYRE, juge d'instruction ; le maire du Village ; M. DESWARTE, défenseur du meurtrier ; M. Martin, Procureur de la République et Lévin HEUGUES. À DROITE : Les habitants poussant des cris de mort sur la passage de l'assassin.

heures de surveillance, s'en revint au commissariat afin de faire son rapport. Sur les marches de l'Hôtel de Ville, il remarqua une ombre et au même instant il vit s'avancer vers lui un homme à l'allure inquiétante.

M. Ramon affirmait sa canne dans la main droite et se dirigea vers l'individu qui lui déclara : « Je viens me constituer prisonnier. »

M. Ramon fouilla immédiatement le criminel et l'incarcéra dans le violon municipal ; puis il alla prévenir son chef, le commissaire de police. Le meurtrier fut ensuite interrogé.

Les déclarations du meurtrier

L'assassin, Lévin Heugues, après avoir décliné son identité, déclara : « Je me suis marié en 1911 avec Julie Hazbart. Mon ménage fut un modèle jusqu'à la naissance de ma fille Suzanne, ma femme m'accompagnait dans toutes mes tournées et aucun soupçon d'infidélité ne pouvait surgir.

« Quand ma petite vint au monde, mon épouse dut rester à la maison et devint extrêmement jalouse.

« D'autre part, une voisine l'incita à se livrer à la débauche et ma femme eut plusieurs amants. Je la surpris, d'ailleurs, deux fois à la maison en 1915 ou 1916, en compagnie d'un garde forestier.

« À partir de cette époque, nous eûmes de fréquentes querelles provoquées par une jalouse rancune. Il y a trois ou quatre semaines, je trouvai dans ma



À GAUCHE : La reconstitution de l'arme à HAVERSKERQUE ; on voit de gauche à droite : MM. LAPEYRE, juge d'instruction ; le maire du Village ; M. DESWARTE, défenseur du meurtrier ; M. Martin, Procureur de la République et Lévin HEUGUES. À DROITE : Les habitants poussant des cris de mort sur la passage de l'assassin.

« En partant, j'ai voulu me noyer et bien que je ne sache pas nager, j'ai regardé la rive. J'ai dormi alors dans une pâture et le lendemain, j'ai tenté de me suicider en faisant une corde avec ma veste déchirée en bandelettes. J'ai tenté trois fois, la corde s'est cassée à chaque essai.

« A ce moment, j'ai pensé à ma fille et j'ai décidé de me rendre à la police. Depuis mon crime je n'ai vécu que d'eau puisée dans les fossés et de deux chopes que m'a données ma belle-sœur.

« Vendredi matin, ajouta le meurtrier, j'ai vu passer un gendarme à quelques mètres de ma cachette, mais je ne me rendis pas, car je voulais auparavant avoir des nouvelles de ma fille.

Lévin Heugues, qui était couvert de boue et dont les vêtements étaient en lambeaux, demanda ensuite à manger et avec les quarante et un sous trouvés sur lui, un agent alla quérir un quignon de pain et quelques rondelles de saucisson, que le meurtrier dévora avec un appétit de loup.

La reconstitution du crime

Après l'interrogatoire d'identité, auquel procéda M. Lapeyre, juge d'instruction, le criminel Lévin Heugues fut à nouveau interrogé et il fut à nouveau extrait vers 14 h. 30, pour la reconstitution du crime.

« À l'entrée du village d'Haverskerque, toute la population était massée et lorsque le mari meurtrier parut, ce fut un silence glacial qui l'accueillit.

Aux magistrats, MM. Martin, procureur de la République et Lapeyre, juge d'instruction, le criminel Lévin Heugues fit à nouveau le récit de son crime, en précisant les diverses phases.



À GAUCHE : La reconstitution de l'arme à HAVERSKERQUE ; on voit de gauche à droite : MM. LAPEYRE, juge d'instruction ; le maire du Village ; M. DESWARTE, défenseur du meurtrier ; M. Martin, Procureur de la République et Lévin HEUGUES. À DROITE : Les habitants poussant des cris de mort sur la passage de l'assassin.

« Le jour de mon acte infamant et que je regrette beaucoup, en rentrant des « marchandises », elle laissa tomber cinq crufs, qui se brisèrent sur le sol. Aux reproches que je lui adressai, elle répondit : « Je vais t'empoisonner, gros fat ». Fou de rage, je l'ai saisie à la gorge et j'ai serré ; elle est tombée près du poêle. À portée de ma main se trouvait un couteau. Je l'ai pris, j'ai frappé,

pendant vingt ans et l'avoir lâchement assassinée, narguait les habitants et les magistrats et ne semblait rien regretter de son acte monstrueux.

« A ce moment, j'ai pensé à ma fille et j'ai décidé de me rendre à la police. Depuis mon crime je n'ai vécu que d'eau puisée dans les fossés et de deux chopes que m'a données ma belle-sœur.

Lévin Heugues, qui était couvert de boue et dont les vêtements étaient en lambeaux, demanda ensuite à manger et avec les quarante et un sous trouvés sur lui, un agent alla quérir un quignon de pain et quelques rondelles de saucisson, que le meurtrier dévora avec un appétit de loup.

La reconstitution du crime

Après l'interrogatoire d'identité, auquel procéda M. Lapeyre, juge d'instruction, le criminel Lévin Heugues fut à nouveau interrogé et il fut à nouveau extrait vers 14 h. 30, pour la reconstitution du crime.

« À l'entrée du village d'Haverskerque, toute la population était massée et lorsque le mari meurtrier parut, ce fut un silence glacial qui l'accueillit.

Aux magistrats, MM. Martin, procureur de la République et Lapeyre, juge d'instruction, le criminel Lévin Heugues fit à nouveau le récit de son crime, en précisant les diverses phases.

LA MORT MYSTÉRIEUSE D'UNE VIEILLE FILLE DE PETITE-FORÊT

L'affaire va prendre vraisemblablement une tournure nouvelle au cours de l'instruction

Nos lecteurs connaissent exactement toutes les phases de la navrante affaire de Petite-Forêt.

Nous avons successivement exposé les résultats de l'enquête faite par MM. Bigot, commissaire et Leroux, inspecteur de la 2e brigade de police mobile, concernant la mort mystérieuse de Mlle Sophie Lambert, et les résultats de nos investigations personnelles.

L'enquête des policiers apportant des témoignages formels et accablants pour la belle-sœur de la victime, Mme Prosper Lambert, cette dernière fut arrêtée et inculpée d'homicide volontaire par M. Bohin, juge d'instruction.

Notre enquête a montré hier les points faibles de la grave accusation, portée contre Mme Prosper Lambert. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, mais, comme nous le faisons pressentir, il est vraisemblable qu'à l'instruction l'affaire va prendre une tournure nouvelle.

M. Bohin, juge d'instruction au Parquet de Valenciennes, a inculpé Mme Prosper Lambert sur les simples explications des policiers enquêteurs et en se basant sur les données de l'autopsie qui spécifiaient que Mlle Sophie Lambert est morte d'inanition et que son corps portait des traces de coups.

Il est probable qu'après examen approfondi du dossier et pour des raisons que notre enquête a mises en relief hier, la justice devra abandonner les principales charges retenues contre l'inculpée : celle de séquestration, celle de privation de nourriture sans doute.

MM. Bigot et Leroux ont remis hier matin la procédure de leur enquête à M. Bohin. Celui-ci l'a sommairement examinée. Il interrogera prochainement Mme Lambert sur le fond même de l'affaire.

Vraisemblablement il devra alors — et c'est sans doute de maintenant son intention — ramener l'inculpation à celle de coups et blessures.

Ajoutons enfin et précisons que contrairement à ce qu'on dit de nombreux de nos confrères qui ont annoncé que M. Prosper Lambert était inculpé de complicité, le nom du fermier dont nous avons eu hier l'occasion de citer l'honorabilité, n'a jamais été mêlé à l'affaire.

Les causes de l'incendie du « Georges-Philippart » apparaissent de plus en plus suspectes

L'incendie du « Georges-Philippart » apparaît de plus en plus suspect. D'ores et déjà, les renseignements parvenus en France autorisent la plus grave des suspensions.

Des courts circuits simultanés, en des points différents sur des canalisations différentes, ne pouvaient pas se produire.

D'autre part, l'installation comprenait des fusibles de sécurité et les fils conducteurs étaient isolés, de telle sorte que les flammes d'un court-circuit se déclaraient à un endroit donné et ne pouvaient se propager ainsi qu'il arrive parfois dans les installations ordinaires. Enfin, le courant continu de 220 volts qui circulait à bord ne pouvait, sans changement anormal d'intensité, causer les troubles qui ont été constatés en quatre points différents et il faut bien, en présence de ces affirmations autorisées, envisager une hypothèse venue tout de suite à l'esprit des spécialistes : le courant normal a été transformé en courant à haute tension. Comment et par quelles mains ?

L'enquête l'apprendra peut-être, mais ce redoutable soupçon ne vient-il pas de recevoir déjà une confirmation partielle dans le rapport du commandant Vioq, où il est dit qu'un demi-heure avant l'incendie, la sonnerie d'alarme d'une des soutes fut mise en branle sans raison licite ?

Est-ce qu'à cet instant une main criminelle ne cherchait pas déjà à jeter le trouble pour agir de façon plus sûre ? N'était-ce pas l'avertissement certain qu'elle avait déjà commencé son œuvre ?

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart s'attache ensuite à démontrer le danger que ces aliénés constituent pour la société et en terminant, après avoir montré que souvent le public et la presse s'émouvent à tort d'un internement, qu'ils jugent arbitraire, parce que les motifs déterminant de la séquestration leur échappent, il fait appel à leur concours pour soutenir les médecins aliénistes dans l'accomplissement de leur tâche de préservation sociale.

LE PROFESSEUR RAVIART DIRECTEUR DE LA CLINIQUE D'ESQUERMES-LILLE A OUVERT LE CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE

Hier matin, à 9 h. 30, s'est ouvert à Paris, à l'amphithéâtre de l'Institut médico-légal de la Seine, le 17e congrès de médecine légale, sous la présidence de M. le docteur Raviart, professeur de clinique psychiatrique à la Faculté de médecine de Lille, directeur de la clinique départementale d'Esquermes à Lille.

Dans son discours d'ouverture, M. Raviart, après avoir souligné les questions qui feront l'objet des débats du congrès, a tenu à attirer l'attention du public et de la presse sur les « fous innocents » qui circulent en liberté.

« Ces malades sont-ils nombreux ? se demande le président.

« Dans le département du Nord, mille aliénés entrent annuellement à la clinique d'Esquermes, équivalent de l'infirmerie spéciale du dépôt près la préfecture de police de Paris. Vous pensez bien que les troubles mentaux chez la plupart d'entre eux n'ont pas fait leur apparition le jour même de l'entrée ; depuis des semaines, des mois, souvent même des années, ils promènent leur délire dans la rue. A ceux-ci, qui n'ont pas encore été internés, il faut ajouter ceux qui l'ont été mais sont sortis. Chaque année, cinq cents sont dans ce cas dans mon département. Un certain nombre sont définitivement guéris, mais plus nombreux sont ceux qui, aux prises avec les difficultés extérieures, se déterminent de leur aliénation, se trouvent, tôt ou tard, dans le cas d'être réadmis.

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart s'attache ensuite à démontrer le danger que ces aliénés constituent pour la société et en terminant, après avoir montré que souvent le public et la presse s'émouvent à tort d'un internement, qu'ils jugent arbitraire, parce que les motifs déterminant de la séquestration leur échappent, il fait appel à leur concours pour soutenir les médecins aliénistes dans l'accomplissement de leur tâche de préservation sociale.

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

M. Raviart et sont déjà malades, cinq cents qui sont sortis et dont bon nombre reviendront ; les milliers qui entreront les années suivantes et sortiront ensuite Comptes. Messieurs, multipliez pour Paris par deux ou par trois, vous aurez le nombre des aliénés en liberté !

UNE MACHINE A RAJEUNIR